

LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Municipalité	1-2
Tourisme : bilan de la saison	3
Animations	4
Travaux	5-6
Enfance Jeunesse	7
Associations	8
Sport	9
Culture	10 11
Informations diverses	11
Services	12



L'année 2012 a été marquée par les consultations électorales au niveau national et par l'achèvement du schéma de coopération intercommunale au niveau départemental et local. Toutes les communes au 1er janvier 2013 feront partie d'une Communauté de Communes. Nous sommes tous favorables à l'intercommunalité. C'est un outil

absolument indispensable pour nos communes, et bien entendu, nous devons veiller à ce qu'il ne reste, mais en même temps, cela ne peut pas se faire dans n'importe quelles conditions.

C'est dans une volonté commune et non dans le regroupement obligatoire que résident les atouts de nos territoires. Dans cette crise économique et sociale très dure, cette crise morale également, la démocratie locale doit nous servir de levier et nous donner la force d'avancer, ensemble. Cette démocratie est fortement ancrée dans notre histoire, et avec une telle intensité qu'on pourrait presque dire « démocratie communale ». C'est en effet dans les communes que le lien entre les citoyens et les élus reste le plus fort.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée avec ce bulletin pour remercier toutes les associations de Plaisance qui aident nos concitoyens à mieux vivre ensemble, dans le partage et l'action en commun.

Souhaitons pour 2013 que le rôle de nos territoires et de nos communes soit d'ouvrir encore davantage des espaces de projets économiques et sociaux très dur, mais aussi des espaces de cohésion sociale face à la complexité d'une société mondialisée.

C'est très chaleureusement que je vous transmets mes vœux de Bonne Année et Bonne Santé pour 2013.

Régis SOUBABERE

MUNICIPALITE

DU COTE DES SYMBOLES

Dans ces temps troublés, il est nécessaire de rappeler les valeurs de la République, fondements de notre Société.

L'ARBRE DE LA LAICITE

La municipalité qui s'y était engagée vient de planter, par l'intermédiaire de son premier magistrat, Régis SOUBABERE un « arbre de la Laïcité ». C'est un tilleul. Nous invitons tous ceux qui veulent, par leur présence, manifester leur

soutien à cette grande et belle idée venue de notre passé républicain et toujours

d'actualité au dévoilement de la plaque commémorative le 8 mai prochain.



Un très beau cadeau républicain que l'association des Anciens Élèves du Collège Pasteur fait aux citoyens de Plaisance. Grâce à leur générosité, la devise de la République Française retrouvera la place qui est la sienne sur le fronton de la Mairie.

Un grand merci à Monsieur Alain LAGORS, Président de l'association et à tous les adhérents. Les plaques de marbre seront découvertes lors de la cérémonie commémorative du 8 mai.

C'est le logo qui se trouve en première page que vous avez choisi. Par le choix des couleurs, vert et ocre, il inscrit Plaisance dans les tons naturels du paysage. Les arches sont le signe fort de son patrimoine architectural. Ce logo démontre donc la volonté qui est la nôtre de respecter la tradition tout en s'ouvrant vers l'avenir.

Quant à la signature « le bonheur s'y plaît » à nous tous élus et citoyens de faire en sorte que le bonheur de vivre soit au centre de nos actions et de nos réflexions.

Il se transforme lui aussi, non pour le plaisir du changement mais pour être en accord avec la démarche entreprise de changer d'image. Nous vous proposons donc un « vrai journal » avec des articles en colonnes, des photos. Nous le voulons plus facile à lire et plus agréable à l'œil.

La prochaine étape sera un toilettage de notre site Internet.

LE MAIRE ADJOINT, MARCEL LAVEDAN, A L'HONNEUR



C'est avec plaisir et émotion que Régis SOUBABERE a décoré son collaborateur et ami Marcel LAVEDAN de la médaille d'or communale, départementale et régionale pour services rendus à la collectivité. Cette médaille vient récompenser 36 ans d'engagement de cet élu au service de tous. Il est rentré dans l'équipe municipale conduite par Jean-Louis QUEREILLAHC en 1971.

Président de commission en 1977, Maire adjoint de 1983 à 1995, il a été réélu en 2001. Il occupe le poste de 2ème adjoint en charge de la gestion des places, voies et chemins communaux, siège au SIVOM et est délégué à la communauté des communes pour l'assainissement.

VŒUX AUX COMMERCANTS ET AUX ASSOCIATIONS

Le 7 janvier 2013, le Conseil Municipal a convié les commerçants et les associations plaisantines à la traditionnelle cérémonie des vœux. Après l'allocution du Maire Régis SOUBABERE, les nombreux invités ont fêté le passage en 2013.

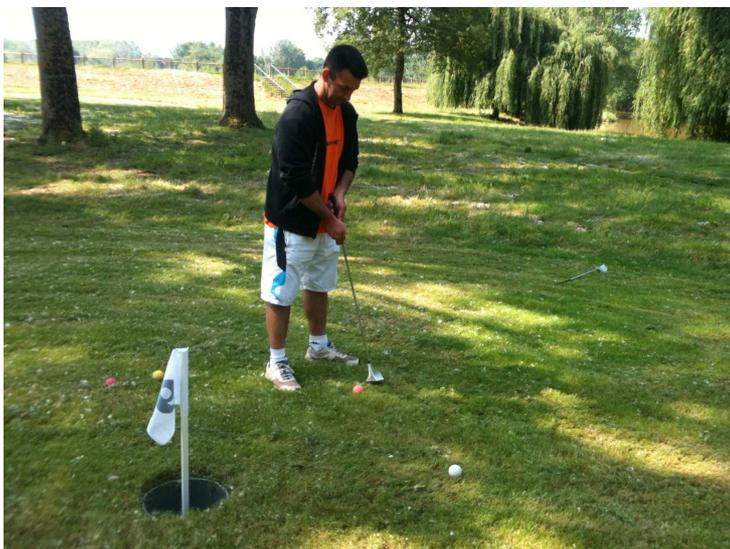


SWINGOLF :

Pour redynamiser la base de loisirs qui, depuis l'interdiction de la baignade par les autorités sanitaires, perdait de son attractivité, la municipalité a décidé de mettre en place, autour du lac et sur l'île, un swingolf.

Cette activité, nouvelle sur le territoire, offre aux habitants de Plaisance, du territoire et aux touristes un loisir peu onéreux dans un cadre naturel très agréable. Tout le monde peut profiter ainsi d'un jeu proche du « vrai golf » mais demandant moins de pratique et de technique. On peut jouer de manière plus modeste et conviviale, entre amis ou en famille, sur ce beau terrain moins sophistiqué qu'un terrain de golf de compétition et bien intégré dans l'environnement. Le parcours permet de profiter des abords du lac et notamment de l'île, endroit superbe en été.

De plus ce sport nouveau dépend d'une fédération agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Il sera donc possible d'initier les élèves des écoles et collèges du territoire à la pratique de cette nouvelle activité sportive. En attendant la création d'un club...



TOURISME

LA SAISON TOURISTIQUE 2012 : fréquentation du bureau de l'Office de Tourisme.

peut se résumer ainsi : une météo capricieuse, des budgets serrés donc une saison moyenne.

Beau succès pour la piscine grâce à la chaleur du mois d'août : 12672 entrées.

Kayak : 250 touristes ont descendu la rivière.

Visites de l'orgue : 537 personnes sur juillet et août.

Une augmentation de 4% pour la

Cinéma : une baisse de la fréquentation de 10% .

UN ATOUT INCONTESTABLE : LE MINIGOLF

Ouvert cette année à partir du mois d'avril sur les week-ends, le minigolf reste toujours aussi attractif avec ses 4000 joueurs sur la saison.

Bien situé à l'entrée de Plaisance, bien aménagé, c'est un point fort dans l'offre touristique du territoire.



LABEL STATION VERTE

Plaisance a le label STATION VERTE DE VACANCES

Une "Station Verte" est une destination touristique de loisirs et de vacances, reconnue au niveau national comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature :

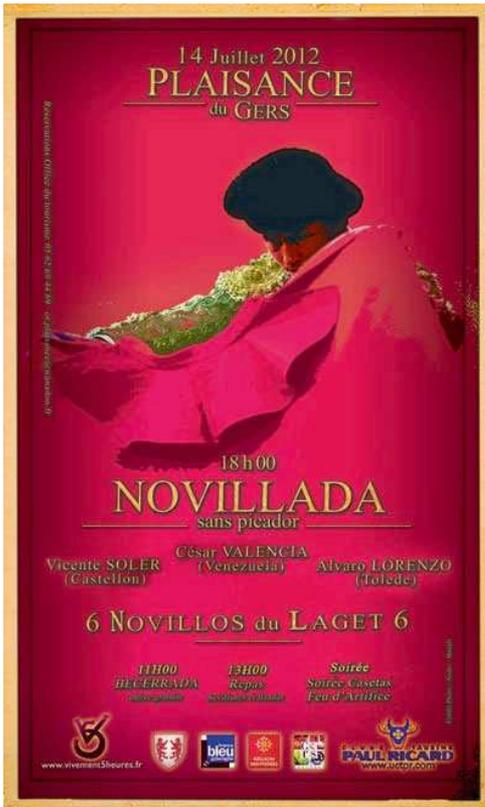
- une nature respectée et préservée
- une gamme de séjours à décliner selon les envies
- des lieux et des activités à vivre et à partager
- une porte d'entrée des terroirs

Une Station Verte est :

- un village proposant une offre permanente et organisée de loisirs
- une destination respectueuse de l'environnement
- un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information
- 200 lits en hébergements variés
- des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris
- des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers)
- des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster



BILAN DES ANIMATIONS



14 JUILLET 2012 :

Cette année encore l'ambiance basque, landaise et espagnole était au rendez-vous. Les fêtes ont débuté avec les Landes et le pays basque. Le 13 juillet, le public des courses landaises a pu écouter le chanteur Michel ETCHEVERRY.

Le 14 juillet, place à l'Espagne autour des arènes.

Les animations et la novillada, proposées par la Peña ont attiré beaucoup de monde. Le feu d'artifice tiré sur le lac a clôturé la journée en beauté.

Le 15 juillet, le vide grenier place de l'Eglise a attiré de nombreux amateurs et les fêtes se sont terminées par le traditionnel intervillage organisé par l'USP Rugby opposant Plaisance et son canton. Une note de bonne humeur dans le riche programme de ces fêtes qui connaissent un

succès populaire. Sur les 3 jours, le Festival des Sens, situé autour de l'Eglise a attiré cette année encore les gourmets du secteur. Merci aux associations organisatrices : la Peña, Vivement 5 heures, le Club Taurin, l'USP Rugby et CAPGERS.

FETES PATRONALES 11 ET 12 AOÛT :

Plus modestes dans leur programme car fortement concurrencées par les manifestations organisées dans une zone géographique proche de Plaisance, les fêtes patronales, grâce à la volonté du Club Taurin, de la Pêche et de Tout Naturellement ont pu avoir lieu.

Le 11 août : traditionnel concours de pêche pour les lève tôt, et le soir, repas et courses landaises pour les « coursayres ». Le 12 août, un vif succès pour le vide grenier qui a rempli la place des arènes.



FESTIVAL DE JEU RPGERS

24-25-26 août : 15ème édition pour cette manifestation unique en MIDI PYRENEES et 5ème du genre sur le plan national. L'affluence des joueurs passionnés se confirme chaque année. Une nouveauté pour cette édition, le jeu «grandeur nature » qui a surpris les spectateurs.

LES FETES DE L'AVENT : une « avant première » réussie !

Le premier week-end de décembre, le programme était fourni avec au choix : marché de Noël, bourse aux jouets, repas spectacle, cinéma et contes pour enfants. Le froid glacial a découragé quelques exposants mais l'affluence du public était plus que satisfaisante pour une première édition.

TELETHON : 8 et 9 décembre

1952.58 € pour la recherche médicale. Un grand merci à toutes les associations et à leurs bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir à nos côtés. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



En quelques chiffres : 45 exposants pour le marché, 60 enfants pour les contes de Noël, 180 couverts pour le repas-spectacle, 200 personnes pour le loto des jouets, 180 spectateurs pour les séances de cinéma... Vivement l'année prochaine !

TRAVAUX



REFECTION DES PLACES DU 11 NOVEMBRE ET DU BATAILLON DE L'ARMAGNAC :

Les travaux de réfection de la place de l'église et de celle du bataillon de l'Armagnac ont débuté la dernière semaine de février. Ils se sont terminés dans les délais prévus la dernière semaine du mois de juin. Sur la place de l'église où les places de stationnement ont été posées en épis, un sens de circulation a été instauré. Au début, il a surpris les utilisateurs mais depuis tout est rentré dans l'ordre.

La place du Bataillon de l'Armagnac a été modifiée. Un large trottoir a été mis en place côté salle omnisports pour en sécuriser les accès. La circulation se fait au centre dans les deux sens sur deux voies bordées de places en épis. A l'intersection avec la rue de la Fontaine, les priorités ont été inversées, ce qui a permis de réguler la vitesse rue de la Fontaine. Un plus esthétique indéniable pour le centre ville de Plaisance.

TRAVAUX D'ADDITION D'EAU AU QUARTIER RAPINE :

Dans la rue des Pyrénées, entre la rue du moulin et la sortie de Plaisance, sur une longueur de 800m, le SIEBAG qui gère la production et la distribution de l'eau courante remplace la conduite ancienne posée en 1947 par une nouvelle en PVC.

Les raccords au plomb seront également supprimés, les compteurs mis sous trottoirs ainsi que les bouches à clé. Le chantier qui durera neuf semaines devrait être terminé fin février. Il est réalisé par l'entreprise BAYOL. Le montant des travaux s'élève à 130 000€ HT.



PLAN LOCAL D'URBANISME :

A la suite de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a remis son

rapport, qui a été soumis à la Commission. Le dossier sera modifié pour prendre en compte certaines observations, ainsi que l'avis des personnes publiques associées, et

devrait être soumis au Conseil Municipal pour approbation dans le courant du 1er trimestre 2013.



COLLEGE : reprise du chantier

Après huit mois d'arrêt, les travaux de rénovation du collège Pasteur ont repris depuis septembre. Le gros œuvre a été terminé le 21 décembre. Les travaux actuels consistent à terminer la terrasse destinée à capter les eaux de pluie pour les stocker et les utiliser à des fins domestiques. La pause des diverses huisseries extérieures et intérieures permettront de voir quel sera l'aspect futur du bâtiment.

A l'intérieur du bâtiment, les escaliers sont installés. Il est raisonnable de penser que le délai de livraison en juin 2013 de ces tranches fermes sera respecté. Le bâtiment ancien situé le plus au sud pourra alors être déménagé.

CITE ST JOSEPH : Les travaux avancent

La fin de la 2ème phase des travaux est prévue fin février 2013. Déjà à l'extérieur de la structure, on peut admirer les nouvelles façades faites de bois et de métal. Les équipes de la cité travaillent maintenant à la décoration des espaces intérieurs : choix des couleurs des murs et du futur mobilier.

Nos anciens auront ainsi la possibilité de vivre dans un cadre agréable et paisible, alliant la modernité (un accès internet dans chaque chambre) et les énergies renouvelables.



En raison de l'effet « nouvelle structure », la direction s'attend à un afflux des demandes pour le premier trimestre 2013, notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

D'ores et déjà, il serait préférable de vous manifester auprès du secrétariat pour de potentielles inscriptions. Les premiers dossiers déposés seront traités en priorité, dans la limite des places disponibles.



LOCAL ACCUEIL TRAITEUR : Un outil performant à la disposition de tous

Situé à l'arrière de l'Espace Socio Culturel (salle polyvalente), ce local est en cours de réalisation. Les travaux sont faits par les services techniques de la ville sur la base des plans préparés en collaboration avec Monsieur MALE, architecte.

Le bâtiment respecte les normes sanitaires en vigueur ainsi que les normes antisismiques. Il sera relié à la salle

polyvalente par trois portes qui donneront chacune sur des accès séparés. L'aménagement, simple et fonctionnel, permettra d'accueillir les traiteurs dans des conditions optimales. Les associations et les particuliers bénéficieront d'un outil performant pour l'organisation de leurs diverses manifestations.



LOTISSEMENT DE LA PLAINE

13 lots sont disponibles à la vente. Le prix a été fixé à 20 000€ nets pour les lots d'une surface inférieure à 1000m² et 22 000€ nets pour les lots de plus de 1000m². Le plan est disponible en mairie et sur le site internet de la ville. Une aide de 2000€ est prévue pour les acquéreurs de résidence principale, sous réserve de certaines conditions. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

PLAN DE PREVENTION RISQUE INONDATION

Les services de l'État ont élaboré le projet qui a reçu par deux fois l'avis défavorable du conseil municipal, notamment en raison des incohérences entre la modélisation informatique et la réalité des zones inondées sur le terrain.

Malgré ces avis, l'État souhaite soumettre le dossier à l'enquête publique. Les dates seront communiquées dans la presse et par affichage.

ENFANCE JEUNESSE : de nombreux services

LA PETITE ENFANCE :

Le R.A.M ou Relais Assistantes Maternelles

« Les petites mains » :

Animé par Elisabeth, éducatrice jeunes enfants, c'est un espace «ressources» pour les assistantes maternelles et les parents de jeunes enfants.

Pour faciliter les démarches administratives des permanences ont lieu à Marciac, dans les locaux de la Communauté de communes le lundi de 14h à 16h30. Ces démarches concernent les parents (liste des assistantes maternelles agréées, aides financières...) et les assistantes maternelles (droits, rémunération, formation...).

L.A.E.P ou Lieu d'Accueil Enfants Parents :

C'est un lieu d'accueil et d'échanges animé par Elizabeth, où les parents et leurs enfants peuvent passer un moment de détente et échanger avec d'autres sur des problèmes divers.

Le Multi Accueil « Jardin des Lutins » :

Cet espace accueille les enfants de 3 mois à 4 ans dans un cadre sécurisé et adapté pour un découverte de la vie en collectivité. Il est animé par Katia et Fabrice.

La tarification est calculée selon le quotient familial. Ce service est géré par la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers avec le soutien de la C.A.F et de la M.S.A du Gers.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE :

Le C.L.A.E. ou Centre de Loisirs Associé à l'École :

Il prend en charge les enfants le matin avant la classe (à partir de 7h45), durant le repas (11h45/13h30) et le soir après la classe (16h30/18h15). De multiples activités y sont proposées encadrées par une équipe d'animation dynamique, sous la houlette de Betty.

Le C.L.A.C ou Centre de Loisirs Associé au Collège :

Créé en 2004 à Plaisance, il propose des animations sportives et culturelles dirigées par Joël et Alain sur le temps de pause méridienne (12h45/14h00).

Le CLSH ou Centre de Loisirs Sans Hébergement :

C'est une structure éducative accueillant des enfants et des adolescents hors temps scolaire. En fonction des âges, différents services sont proposés :

- Les plus petits (3/6 ans) sont accueillis à l'école élémentaire de Plaisance de 8h45 à 18h15. Les activités sont adaptées à leur âge.

- Les plus grands (6/12 ans) profitent pleinement de l'Immeuble Vivès et de ses espaces (terrain synthétique, piste, jardin).

« L'Espace Jeunes » :

Situé rue Armagnac, est un lieu dédié aux 12/17 ans. Les jeunes se retrouvent les après-midis de 14h00 à 18h30.

RENSEIGNEMENTS / CONTACTS :

PETITE ENFANCE :

(au Multi accueil, rue basse)

R.A.M : vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 06 48 38 35 63

L.A.E.P : lundi de 9h à 12h

Téléphone: 06 48 38 35 63

LE JARDIN DES LUTINS:

mardi et jeudi de 8h à 18h.

Téléphone: 05 62 69 25 65

ENFANCE :

(Immeuble VIVES, rue Sainte Quitterie)

C.L.A.E ET C.L.S.H:

Temps scolaire : tous les jours de 7h45 à 18h15.

Hors temps scolaires : les mercredis et pendant les vacances.

Téléphone: 05 62 69 43 15

ESPACE JEUNES :

(Rue Armagnac) de 14h à 18h30

Téléphone : 05 62 03 75 17

DES ACTIONS CIBLEES POUR LES 14/18 ANS

La commune de Plaisance au travers de la Communauté de Communes Bastides et Vallons poursuit sa démarche auprès des 14/18 ans avec des actions ciblées mises en place depuis de nombreuses années.

Communes.

Tout travail méritant récompense, les jeunes ont bénéficié d'une bourse, de places de cinéma et d'une carte d'accès aux piscines du territoire.

LES CHANTIERS JEUNES

Ces chantiers ont concerné durant l'été 2012, 38 jeunes du territoire âgés de 15 à 17 ans. Ils ont participé aux divers travaux proposés par les communes de Jû-Belloc, Ladevèze-Rivière, Marciac, Plaisance, Tasque, et la Communauté de Communes.

Certains d'entre eux ont pu ainsi faire leur première expérience du monde du travail. Tous ont pu découvrir des domaines aussi divers que l'environnement, la réhabilitation d'équipements communaux (restauration, aménagement, mise en valeur), l'animation au sein des centres de loisirs, la découverte du fonctionnement de la médiathèque et de la Communauté de

L'ACCES A LA CULTURE ET AUX ACTIVITES SPORTIVES

En juillet et août, chaque après-midi, des animations sportives et culturelles sont organisées pour les 14/18 ans. Farid, animateur, utilise les ressources du territoire (mini-golf, festivals...), les infrastructures existantes et les opportunités de rencontres avec d'autres jeunes du ou hors département pour proposer un programme d'activités riche et varié.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher des animateurs de chaque structure.

ASSOCIATIONS

LA GAULE PLAISANTINE : Départ de MARC LACOMME

C'est après 11 ans de bons et loyaux services que Marc LACOMME a cédé la place de président de la société de pêche à Alain MACHAT, retraité de l'enseignement et domicilié à Galiac.

Tout le monde connaît Marc LACOMME, notre ancien boulanger. Il s'est toujours beaucoup investi dans la vie de notre village dont il a été conseiller municipal aux côtés de Jean-Louis QUEREILLAHC. Il a été l'instigateur de la Foire aux Fromages du 14 Juillet qui s'est transformée par la suite en Festival des Sens, deux manifestations phares de Plaisance.



Elle est souvent citée en exemple au sein de la fédération départementale pour son rayonnement.

Les activités en faveur des enfants ont toujours été une priorité pour Marc LACOMME. On peut citer les sorties dans les Pyrénées pour les enfants des CLAE de Plaisance et Marciac soutenues par la municipalité

et la communauté de communes et les ateliers pêche sur les parcours qui leur sont octroyés. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait et nous souhaitons bon vent au nouveau président !

En 2001, il prend la présidence de la société de pêche, association forte de 400 membres. Grâce à son investissement de tous les instants et à son charisme, la Gaule Plaisantine devient la deuxième société du département.

CAPGERS : Un bon départ !

Le flambeau des animations a été transmis avec succès à Eric LINSEN, installé sur la commune depuis peu. Les nouveaux membres de CAPGERS fourmillent d'idées et ont déjà proposé diverses animations aux Plaisantins.

Tout a commencé avec la Fête de la Musique, soirée organisée en collaboration avec la médiathèque, qui a réuni 200 spectateurs venus écouter différents groupes musicaux.

Puis pour les fêtes du 14 juillet, un nouveau

souffle a été donné au traditionnel village du Festival des Sens et le bal du 14 Juillet a été pris en charge avec l'aide des Frelons de l'USP.

Un concert de Rock mis en place avec ALAVETZ a été organisé le 1er week-end de septembre pour clôturer l'été.

CAPGERS a terminé sa première année en beauté avec les fêtes de l'AVENT.

Toutes nos félicitations vont à Eric LINSEN et à toute son équipe de bénévoles pour leur implication dans la vie locale et la réussite des Fêtes de l'Avent.



UNE FETE DE PAYS OU UN FESTIVAL DU RIRE ?

Un projet ambitieux pour dynamiser la vie locale et retrouver à PLAISANCE l'ambiance des fêtes d'antan, c'est l'idée lancée par les élus locaux dont Gérard CASTET, conseiller général du Canton.

Après plusieurs réunions, une idée est venue en rapport avec le nom des habitants. Un habitant de Plaisance est un Plaisantin donc il aime rire et plaisanter ! D'où l'ambitieux projet de lancer un « FESTIVAL DU RIRE » en juin.

Si le projet vous intéresse, à titre individuel ou associatif, CAPGERS vous invite à une réunion le 12 février à 20h30, salle n°1 de la mairie.

SPORTS

CHAPEAU A LISE ARRICASTRE :

OSCARISEE, CHAMPIONNE DE FRANCE DE RUGBY ET LE SOURIRE EN PLUS !



Lise ARRICASTRE a découvert le rugby au féminin au collège de PLAISANCE avec André DEBONS. 2012 sera pour elle, l'année de tous les succès. Championne de France en juin, elle vient de recevoir un «OSCAR SUD-OUEST» qui récompense son engagement personnel dans ce sport d'hommes.

COTEAUX DE GASCOGNE HAND BALL : LE HAND BALL AU FEMININ

Depuis sa création en 2010 (entente entre Plaisance et Marciac), le club connaît une progression constante. De 36 licenciés à ses débuts, il est passé à 80 aujourd'hui dont plus de 50 jeunes.

Cette année 4 équipes (- de 11 ans, - de 13 ans, - de 15 ans et seniors) sont inscrites en championnat. Depuis septembre 2012, une section Baby Hand est ouverte. Les séances sont animées par Lydie Ducasse.

Début 2013, le club souhaite présenter deux équipes féminines (- de 9 ans, - de 11 ans) et espère pouvoir mettre en place, à court terme, une filière féminine complète.

Il reste donc des places... en seniors...!!!

Jours et horaires des entraînements à Plaisance, salle omnisports :

- Baby Hand : mercredi 17h à 18h

- 9 ans et - de 11 ans : mercredi 18h-19h30

- Seniors : mardi 20h à 21h30 vendredi 20h30 à 22 h

KAYAK : EN 2013, PLAISANCE LIEU DES PROCHAINS CHAMPIONNATS

Un calendrier chargé pour ce jeune club qui doit préparer en février l'organisation de la Coupe Régionale de Slalom, en avril celle des championnats académiques et au mois de mai la Coupe de Kayak Polo !

Si on ajoute le nettoyage de la rivière pour lequel l'association s'est engagée auprès de la région Midi-Pyrénées en signant pour le dispositif « Gardien de Rivière » les membres de cette association dynamique ne vont pas chômer.



CULTURE

CONCERTS D'ORGUE : UNE BELLE SAISON



Les concerts se sont échelonnés de mai à septembre et ont intéressé une moyenne de 60 spectateurs par concert ce qui est très encourageant.

leur concours à cette première saison. Un concert est venu s'ajouter sur la proposition spontanée du jeune organiste Simon PRUNET-FOCH.

Commencé les 19 et 20 mai, pour les « Journées nationales de l'Orgue » le cycle s'est terminé en septembre avec les Journées Européennes du Patrimoine. La programmation s'est voulue variée et accessible à un large public. Ainsi l'orgue a été associé à d'autres instruments : voix, violoncelle et plus insolite accordéon ! Mais on a pu l'entendre seul.

La prochaine saison se profile déjà avec un concert orgue et trompette en août et un week-end en octobre pour fêter les 25 ans de l'instrument.

Marc CHIRON, Béatrice BOIRON, Laurent CARLE, Grégory DALVIN, Irena KOSIKOVA, venue de PRAGUE avec F. BRIKCIUS et Dominique ARTIELLE, tous musiciens de talent, sont venus apporter

Ce projet culturel conduit par l'association «Orgue, culture et musiques en Val d'Adour» veut redonner à l'orgue de Plaisance, instrument unique sur le territoire, la place qu'il mérite dans l'animation musicale. Il est soutenu financièrement par la commune de Plaisance et la Communauté des Communes Bastides et Vallons du Gers.

LE PRIX OCIRP « COUP DE CŒUR DU JURY » POUR MICKAEL FOURCADE ET LA STIDO :

récompensée pour l'orgue sensoriel ou STIDO, invention de Mickaël FOURCADE, dont le prototype a été installé sur l'orgue de PLAISANCE.

Remis à Paris, ce prix valorise des exemples à suivre en matière d'intégration sociale des personnes en situation de handicap. L'association plaisantine & Handicap a été

Cet instrument innovant adapté à toutes les formes de handicap permet aux personnes handicapées de jouer elles-mêmes de la musique.



UN PIANO POUR LA MEDIATHEQUE

Madame Adrienne GERBIER avait fait don à la commune de PLAISANCE de son beau piano ERARD. Il est installé désormais à la Médiathèque où il servira aux animations musicales.

Une convention a été signée entre la Communauté de Communes et la Mairie.

REPRISE DES COURS : PIANO ET ORGUE

viennent d'être accordés et vérifiés.

Après un année d'interruption due à la brutale disparition d'Elizabeth BERTRAND, les cours de piano et d'orgue ont repris au mois d'octobre à l'initiative de l'association « Orgue culture et musiques en Val d'Adour ».

Les cours ont lieu le lundi à partir de 16h30, jeudi après-midi et le samedi après-midi à partir de 14h. Ils sont donnés par Christophe BOUHIER. Les cours d'orgue sont organisés à la demande.

TARIFS : 10€ la demi-heure et 20€ l'heure. (10€ d'adhésion).

Ils ont lieu, rue Sainte Quitterie, dans le local prêté par la mairie. Deux pianos sont à la disposition des élèves : un piano d'études et un quart de queue. Ils

RENSEIGNEMENTS:

Christophe BOUHIER
06 83 61 31 10
Cathy COSTES
06 80 10 89 51.

LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE : QUELQUES CHIFFRES

- 1400 lecteurs - 18 bénévoles
- deux points lectures à JU-BELLOC avec des fonds propres à la Maison de l'Eau et à CIRC'ADOUR.
- une animation par mois pour les enfants (contes, théâtre, rencontres)
- une animation par mois pour les adultes (lectures, rencontres avec des écrivains etc...)
- une exposition par mois
Des animations scolaires sur tout le territoire, des animations au R.A.M et au « Jardin des Lutins ».

Marie-Paule FONTANO aidée de Nadine TECOUERES et des bénévoles font de ce lieu accueillant un point incontournable dans le maillage culturel de notre territoire.

Horaires d'ouverture à Plaisance :

Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Jeudi : 10h à 13h
Samedi : 10h à 17h

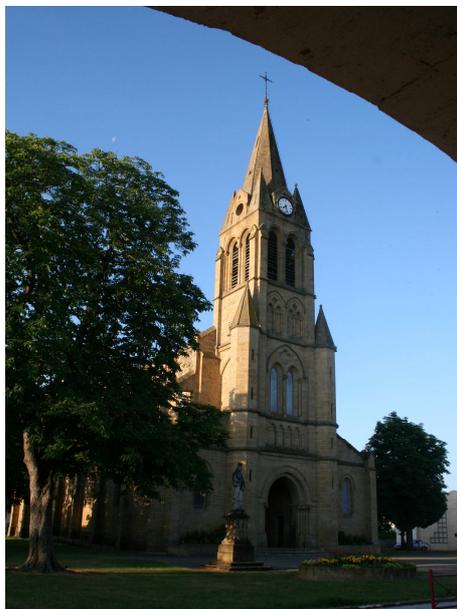
La carte permet de circuler et d'emprunter sur les différents lieux.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE : « A la découverte du patrimoine caché »

L'association patrimoniale « la Mésange Bleue » et le conseil paroissial sous la direction d'Alain LAGORS, notre historien local, ont présenté le patrimoine de l'Église Notre-Dame.

Une centaine de visiteurs ont pu découvrir l'architecture de ce monument. Des panneaux illustrés par les photos aidaient les gens dans leur visite.

Un beau travail de recherche qui mériterait d'être publié sous la forme d'une plaquette à mettre à la disposition des visiteurs.



Les deux concerts d'Orgue donnés par Dominique ARTIELLE, organiste à la cathédrale de CAMBRAI, clôturaient les deux journées avec un parcours dans le répertoire de l'instrument.

CONCERT DE PIANO LE 18 AOÛT :

Didier CASTELL-JACOMIN proposait au public une rencontre avec « les compositrices » qui ont écrit pour le clavier. Ces œuvres peu connues ont été magnifiquement interprétées par Didier CASTELL-JACOMIN, pianiste de renommée internationale. Malheureusement ce concert original n'a pas trouvé son public.

INFORMATIONS

GEDIMAT : Une nouvelle partie achetée aux Ets FITAN.
entreprise s'installe

Elle dispose à l'extérieur d'une Succédant à l'entreprise importante aire de stockage. DASTE, présente à Plaisance Jacques CHECHIN et Fabrice depuis plus de 3/4 de siècle, DASTE travaillent dans la avec la même enseigne, nouvelle société avec deux l'entreprise POMES-DARRE autres salariés Jean-Baptiste s'est installée depuis le 1er ARTERO et Michelle octobre 2012 chemin de la DOMERC. Ribère, sur 1300m² bâtis en



UNE CENTENAIRE DE PLUS:
Eliette CAZENAVE

Tous nos vœux accompagnent notre nouvelle centenaire. Elle a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de CASTELNAU-RIVIERE-BASSE en présence de sa petite fille Livia accompagnée de ses deux enfants et de sa belle famille.



**UN LABEL ECO - CENTRE POUR
LE CENTRE DE LOISIRS :**

BRAVO pour ce label bien mérité qui vient récompenser le travail de toute l'équipe d'animation du C.L.A.E.

Depuis de nombreuses années déjà, Betty, Céline, Vicky, Marie, Marie-jo, Martine et Doudou ont su sensibiliser les enfants autour des thématiques telles que l'eau, les déchets, l'énergie ou l'alimentation.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année les prix du concours des maisons fleuries ont été remis aux lauréats par Maryse MUSSET, maire adjoint en charge de l'Environnement.

Palmarès du Concours : 1ère Catégorie «Jardin fleuri» : **1er Prix** partagé entre Patrick CUGINI et Robert REVEL

2ème prix pour Alberte DUMAS

3ème prix pour Viviane ZAGO

Ont également concouru et été récompensés Mesdames Danielle CAP, Louise CASSARINI, Irène CHARNOT, Martine CHASTEAU, Josiane DAUGA,

Solange DUFFAU, Josette LEPOUTRE, Patricia MANO, Monique PERES, Nicole PERES, Eliane SPRIET, Louise TRUCHET et Messieurs Jean CHIFFOLEAU, Jean-Michel LEPOUTRE.

« Coup de cœur du Jury » et prix du Conseil Général pour le fleurissement de la ville : les agents communaux, et plus particulièrement David GIAS que nous félicitons pour l'obtention de cette récompense départementale.



SERVICES

MAIRIE : 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

Site internet : www.plaisancedugers.com

TRESOR PUBLIC : 05.62.69.14.20

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h30/12h00 et 13h30/16h00

Mercredi et Vendredi : 8h30/12h00

MEDIATHEQUE : 05.62.69.59.01

Mardi : 16h00/18h00

Mercredi : 14h00/18h00

Jeudi : 10h00/13h00

Samedi : 10h00/17h00

SPAC (Réseau Assainissement) : 05.62.09.35.62

Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers

Route du Lac, BP 17—32230 MARCIAC

SIEBAG (Réseau Eau Potable) : 05.62.69.84.22

Route d'Aquitaine - 32400 RISCLE

LA POSTE : 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h30. Le samedi : 9h00/12h00

CIAS : 05.62.69.13.91

cias@cbbvg.fr

Lundi, mercredi et Jeudi : 8h30/12h30

ADOM TRAIT D'UNION : 05.62.69.16.62

adom2@wanadoo.fr

Du Lundi au Vendredi : 14h00/17h00

Le Jeudi : 9h00/12h00

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE : 05.62.69.13.37

Tous les jeudis (sauf 1er jeudi du mois)

16 rue des Pyrénées

EPISODE : 05.62.03.85.47

association.episode@orange.fr

Immeuble Dojo - Place des Arènes

Jeudi 9h30/11h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

06.60.87.46.84

M. Lionel LEMAIRE (uniquement sur RV)

ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI : SUR RDV A LA MAIRIE (1er étage) :

- CIBC : 05.62.05.26.40
- MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32
- AJVVT : 05.62.09.29.05

CROIX ROUGE : 05.62.69.43.74

Mardi au Vendredi : 14h30/17h30

DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE :

11 rue de Barbat, Immeuble du SLA :

- ASSISTANTE SOCIALE : 05.81.32.35.50 sur RDV
- CPAM ET CRAM : 05.31.16.10.12

Mesdames GARCIA et CHAUBARD

Le 2ème vendredi du mois de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous en semaine.

OFFICE DE TOURISME : 05.62.69.44.69

ot.plaisance@wanadoo.fr

Venez retirer le programme des activités 2013 !

HORAIRES :

Du 1er septembre au 30 juin :

Mercredi : 14h00/18h00

Jeudi et vendredi : 9h30/12h30 et 14h00/18h00

Du 1er juillet au 31 août :

Du lundi au vendredi : 9H30/12H30 et 14H30/18H30

Samedi : 10h30/12h30 et 15h30/18h30



Un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile sur les cantons de PLAISANCE et MARCIAC. La présence chez vous d'une professionnelle compétente, attentive et chaleureuse. Des prestations de services (ménage, linge, courses, repas, aide à la toilette...).

Continuité des services toute l'année, week-ends et jours fériés compris. Aide à la personne, entretien du logement (ménage – linge), accompagnement, garde d'enfants, service de Soins Infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.).

Mise en place d'une équipe spécialisée Alzheimer en 2013.

Portage de repas : 8 € pour une personne et 7.40 € par personne pour un couple (Tarif préférentiel grâce à la participation de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers).

Tous nos services sont assurés 7 jours sur 7, pour les personnes âgées et/ou handicapées. Permanences 16 rue des Pyrénées à Plaisance.